

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :



1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : LLCA grec

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : Justice des dieux, justice des hommes

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 5



Les dictionnaires grec-français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.

Isocrate s'emporte contre les sycophantes

À la fin de son discours, Isocrate s'emporte contre les sycophantes, des délateurs professionnels qui corrompent les vertus de la cité et qu'il oppose aux sophistes, les gens pleins de σοφία, de sagesse. Les sycophantes n'ont de cesse de mettre en cause les hommes de pouvoir, ce qui nuit aux institutions politiques.

Ἀγανακτῶ γὰρ ὀρώων τὴν συκοφαντίαν ἄμεινον τῆς φιλοσοφίας φερομένην, καὶ τὴν μὲν κατηγοροῦσαν, τὴν δὲ κρινομένην. Ὅ τις ἂν τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν γενήσεσθαι προσεδόκησεν, ἄλλως τε καὶ παρ' ὑμῖν τοῖς ἐπὶ σοφίᾳ μεῖζον τῶν ἄλλων φρονοῦσιν ; Οὐκουν ἐπὶ γε τῶν προγόνων οὔτως εἶχεν, ἀλλὰ τοὺς μὲν καλουμένους σοφιστὰς ἐθαύμαζον καὶ τοὺς συνόντας αὐτοῖς ἐζήλουν, τοὺς δὲ συκοφάντας πλείστων κακῶν αἰτίους ἐνόμιζον εἶναι. Μέγιστον δὲ τεκμήριον ἄλλωνα¹ μὲν γάρ, τὸν πρῶτον τῶν πολιτῶν λαβόντα τὴν ἐπωνυμίαν ταύτην, προστάτην ἠξίωσαν τῆς πόλεως εἶναι, περὶ δὲ τῶν συκοφαντῶν χαλεπωτέρους ἢ περὶ τῶν ἄλλων τοὺς νόμους ἔθεσαν. Τοῖς μὲν γὰρ μεγίστοις τῶν ἀδικημάτων ἐν ἐνὶ τῶν δικαστηρίων τὴν κρίσιν ἐποίησαν, κατὰ δὲ τούτων γραφὰς μὲν πρὸς τοὺς θεσμοθέτας², εἰσαγγελίας δ' εἰς τὴν βουλήν, προβολὰς δ' ἐν τῷ δήμῳ, νομίζοντες τοὺς ταύτη τῆ τέχνη χρωμένους ἀπάσας ὑπερβάλλειν τὰς πονηρίας. Τοὺς μὲν γὰρ ἄλλους ἄλλ' οὖν πειραῖσθαι γε λανθάνειν κακουργοῦντας, τούτους δ' ἐν ἅπασιν ἐπιδείκνυσθαι τὴν αὐτῶν ὠμότητα καὶ μισανθρωπίαν καὶ φιλαπεχθημοσύνην.

Κάκεῖνοι μὲν οὔτως ἐγίνωσκον περὶ αὐτῶν ἡμεῖς δὲ τοσοῦτον ἀπέχετε τοῦ κολάζειν αὐτούς, ὥστε τούτοις χρῆσθε καὶ κατηγοροῖς καὶ νομοθέταις περὶ τῶν ἄλλων. Καίτοι προσῆκεν αὐτοὺς νῦν μισεῖσθαι μᾶλλον ἢ κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον. Τότε μὲν γὰρ ἐν τοῖς ἐγκυκλίσι μόνον καὶ τοῖς κατὰ τὴν πόλιν ἔβλαπτον τοὺς συμπολιτευομένους ἡπειδὴ δ' αὐξηθείσης τῆς πόλεως καὶ λαβούσης τὴν ἀρχὴν οἱ πατέρες ἡμῶν, μᾶλλον θαρρήσαντες τοῦ συμφέροντος, τοῖς μὲν καλοῖς κάγαθοῖς τῶν ἀνδρῶν καὶ μεγάλην τὴν πόλιν ποιήσασιν διὰ τὰς δυναστείας ἐφθόνησαν, πονηρῶν δ' ἀνθρώπων καὶ μεστῶν θρασυτήτος ἐπεθύμησαν, οἰηθέντες ταῖς μὲν τόλμαις καὶ ταῖς φιλαπεχθημοσύναις ἱκανοὺς αὐτοὺς ἔσεσθαι διαφυλάττειν τὴν δημοκρατίαν, διὰ δὲ τὴν φαυλότητα τῶν ἐξ ἀρχῆς αὐτοῖς ὑπαρξάντων οὐ μέγα φρονήσιν οὐδ' ἐπιθυμήσιν ἐτέρας πολιτείας. [Ἐκ ταύτης τῆς μεταβολῆς τί τῶν δεινῶν οὐ συνέπεσε τῇ πόλει ; Τί δὲ τῶν μεγίστων κακῶν οἱ ταύτην ἔχοντες τὴν φύσιν οὐ καὶ

¹ Solon est un sage, dont les lois, au début du VI^e siècle av. J.-C., favoriseront plusieurs décennies plus tard l'instauration de la démocratie athénienne.

² Les thesmothètes sont des magistrats qui sont garants des lois : c'est donc la procédure normale que d'engager une plainte (γραφῆ) auprès d'eux, lors d'un procès qui concerne les affaires publiques ; la dénonciation (εἰσαγγελία) devant le Conseil est de mise pour un crime touchant à la sûreté de l'État ; enfin, la citation en justice (προβολή) devant l'Assemblée du peuple se fait lorsque l'accusateur dénonce un outrage public.

Modèle CCYC : ©DNE	
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>	<input type="text"/>
Prénom(s) :	<input type="text"/>
N° candidat :	<input type="text"/>
	N° d'inscription : <input type="text"/>
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	(Les numéros figurent sur la convocation.)
Né(e) le :	<input type="text"/>

1.1

λέγοντες καὶ πράπτοντες διετέλεσαν ; (...) Ἐξ ὧν εἰς πόλεμον καταστάντες πολλοὺς ἐπέδομεν τῶν πολιτῶν τοὺς μὲν τελευτήσαντας, τοὺς δ' ἐπὶ τοῖς πολεμίοις γενομένους.]

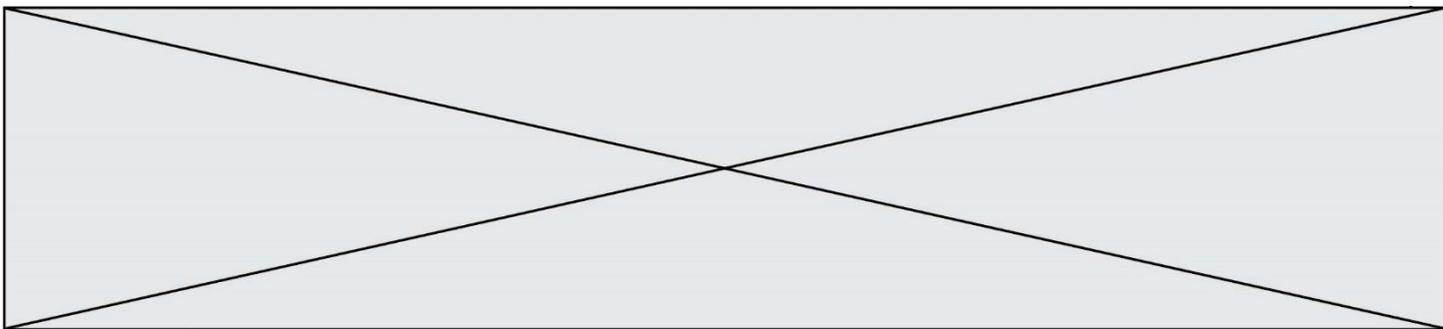
Isocrate, *Sur l'échange*, 312-318

Traduction

Je suis en effet indigné de voir les sycophantes mieux accueillis que les philosophes, les premiers faisant les accusateurs et les seconds les accusés. Qui, parmi les anciens, eût prévu qu'il en serait ainsi, surtout chez vous qui, plus que personne, vous vantez de votre sagesse ? Certes il n'en était pas ainsi du temps de nos ancêtres : ils admiraient les gens qu'ils désignaient sous le nom de sophistes et ils enviaient les personnes qui les fréquentaient **(5)**, tandis qu'ils regardaient les sycophantes comme responsables d'une quantité de maux. En voici la meilleure preuve : Solon, le premier de nos concitoyens qui reçut le nom de sophiste, a été par eux jugé digne de diriger l'État, alors que, contre les sycophantes, ils ont établi des lois plus sévères que contre les autres criminels. En effet, pour les plus grands forfaits, ils n'ont attribué le droit de juger qu'à un seul tribunal ; mais, contre les sycophantes, ils ont établi les plaintes devant les thesmothètes, les dénonciations auprès du Conseil, les citations à l'Assemblée du peuple **(10)**, parce qu'ils pensaient que les gens qui font ce métier dépassent toutes les bornes de la perversité. Car les autres essaient du moins de dissimuler les crimes qu'ils commettent ; mais ces individus étalent devant tout le monde leur cruauté, leur inhumanité et leur âme haineuse.

Voilà ce que l'on en pensait autrefois ; vous, au contraire, bien loin de les châtier, vous en faites pour les autres gens des accusateurs et des législateurs. Cependant on devrait les **(15)** détester plus encore aujourd'hui qu'en ce temps-là. Autrefois ils ne nuisaient à leurs concitoyens que dans les circonstances banales et à l'intérieur de la cité ; mais quand l'État se fut développé et eut conquis l'empire, nos pères, s'enhardissant à l'excès, jalouèrent le pouvoir des hommes d'honneur qui avaient fait la grandeur d'Athènes et recherchèrent des individus pervers et pleins d'impudence, dans la pensée que leur audace et leur esprit de haine **(20)** les rendraient aptes à veiller sur la démocratie, mais que la bassesse de leur origine les empêcherait de concevoir de l'orgueil et de rêver à un autre gouvernement.

Texte établi et traduit par Georges Mathieu, Paris, Les Belles lettres, 1942



Partie 1 - Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du nom ἀδίκημα (l. 8).

B. Faits de langue (5 points)

Dans les lignes 5 à 7 (depuis Μέγιστον δὲ τεκμήριον jusqu'à τοὺς νόμους ἔθεσαν), relevez un adjectif au comparatif. Quel terme qualifie-t-il ? Quels groupes nominaux la comparaison met-elle en regard ? Expliquez ensuite comment Isocrate, dans l'ensemble de l'extrait, se sert de cette comparaison pour opposer très fortement passé et présent.

Partie 2 - Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes. (12 points)

Choix n° 1 (Langue) :

Traduisez les lignes 21 à 24 entre crochets (depuis Ἐκ ταύτης τῆς μεταβολῆς jusqu'à ἐπὶ τοῖς πολεμίοις γενομένους) :

Ἐκ ταύτης τῆς μεταβολῆς³ τί τῶν δεινῶν οὐ συνέπεσε⁴ τῇ πόλει ; Τί δὲ τῶν μεγίστων κακῶν οἱ ταύτην⁵ ἔχοντες τὴν φύσιν οὐ καὶ λέγοντες καὶ πράττοντες διετέλεσαν⁶ ; Ἐξ ὧν⁷ εἰς πόλεμον καταστάντες⁸ πολλοὺς ἐπίδομεν⁹ τῶν πολιτῶν τοὺς μὲν¹⁰ τελευτήσαντας¹¹, τοὺς δ' ἐπὶ τοῖς πολεμίοις γενομένους¹².

³ La μεταβολή, le moment du changement, du bouleversement auquel fait allusion Isocrate, concerne les soubresauts politiques liés à la fin de la démocratie athénienne, dans les années 415 à 411 av. J.-C.

⁴ Συνέπεσε : il s'agit de l'aoriste second du verbe συμπίπτω.

⁵ Ταύτην détermine τὴν φύσιν.

⁶ Le verbe διατελέω, quand il est accompagné d'un participe au nominatif, signifie « continuer de faire quelque chose ». La négation οὐ fait de la phrase une question rhétorique.

⁷ Traduire ἐξ ὧν par « en conséquence ».

⁸ Καταστάντες est un participe aoriste actif de καθίστημι, au nominatif masculin pluriel. Le traduire par « précipités ».

⁹ Ἐπίδομεν est l'aoriste second du verbe ἐφοράω, à la 1^{ère} personne du pluriel. Le traduire par « nous avons vu ».

¹⁰ Τοὺς μὲν et τοὺς δέ sont apposés à πολλοὺς, qui, pour sa part, est le sujet des deux participes τελευτήσαντας et γενομένους.

¹¹ Τελευτήσαντας provient du verbe τελευτάω, qui signifie « périr ».

¹² Γίγνομαι ἐπὶ τινι signifie « tomber sous le pouvoir de quelqu'un ».

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).